

N° CP *2e/81-06*
Séance du 13 JUIL. 2006

**PLAN DE REVITALISATION ECONOMIQUE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU HAUT-RHIN –
ACTION PORTANT SUR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES COURTES
EN AGRICULTURE DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°E8-2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV-108 du 15 octobre 2004,
- VU le rapport n°2006/I-2^{ème}/04 du 9 décembre 2005 relatif au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

REÇU A LA PRÉFECTURE
21 JUIL. 2006

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer une subvention de 51 000 € à la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin, soit 20 000 € pour 2006 et 31 000 € pour 2007 sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif 2007, pour l'opération portant sur le développement des filières courtes en agriculture dans le Département du Haut-Rhin,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits sur le programme F 027 Enveloppe N° 80526 Chapitre 65 Nature 65738 Fonction 90 du budget départemental,
- ❖ Autorise le Président à signer la convention afférente avec la Chambre d'Agriculture et jointe en annexe au rapport.

- ❖ Approuve la création d'un comité de pilotage qui assurera le suivi de l'évaluation financière et qualitative des actions.

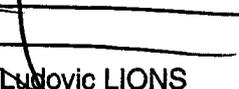
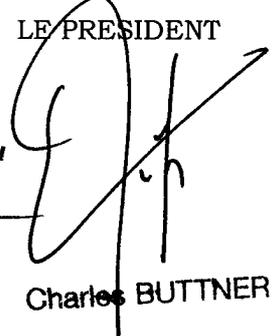
- ❖ Désigne comme membres de ce comité au titre du Département du Haut-Rhin :
 - M. HABIG, Vice-Président délégué pour les questions liées à l'économie,
 - M. HARTMANN, Président de la Commission Economie, Tourisme, Université et Recherche.
 - M. Francis FLURY, Conseiller Général du Canton de Mulhouse Sud,
 - M. Eric STRAUMANN, Conseiller Général du Canton d'Andolsheim.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet	21 JUL 2006
Publication	21 JUL 2006

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation

LE PRESIDENT

Ludovic LIONS Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
21 JUL. 2006